



«ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE»

# News de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 11, n° 12, décembre 2022

## Mot du président

**L**a pandémie a affecté le fonctionnement des associations de familles depuis 2020. Elles n'en restent pas moins vivantes comme en témoigne l'intérêt que plusieurs manifestent en ce moment pour le projet de voyage en France qui est en préparation pour 2023. La pandémie a aussi secoué un peu les colonnes de la Fédération elle-même. Mais, cela ne représente qu'un soubresaut de plus dans la liste des nombreuses secousses que celle-ci a affrontées depuis sa fondation en 1983. Il ne serait d'ailleurs pas normal pour une organisation, tout comme pour un individu, de traverser une quarantaine d'années sans devoir s'adapter à des changements.

Gardons à l'esprit que ceux qui s'engagent à titre de bénévole le font pour différentes raisons, mais rarement pour gérer des problèmes liés à une certaine décroissance ou au vieillissement de leurs membres. Cela peut difficilement être considéré comme une source de motivation. Il est cependant impossible pour un président ou un administrateur de fermer les yeux sur les défis qui se posent à moins de renoncer au bon fonctionnement de l'organisation ou même à sa survie.

Je relisais dernièrement une édition spéciale publiée à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la *Fédération des familles-souches du Québec*, ancien nom de la Fédération. Cela m'a permis de comprendre comment nous avons une dette à l'égard de nos anciens présidents et de nos anciens administrateurs qui ne l'ont pas toujours eu facile.

Les premiers présidents et la première présidente nous y livrent un témoignage qui est globalement enthousiaste alors que l'on connaît au début une croissance exponentielle. Cela impose déjà un certain nombre de défis, notamment celui de répondre à une demande de services qui est également croissante. Cependant, des nuages sombres apparaissent dès 1990 comme le rapporte feu Jacques Kirouac, à la page 73 : *Faire le bilan de mes trois années à la présidence de la fédération ne s'avère pas facile car ce n'est qu'au terme de ce mandat que la lumière est apparue au bout de ce long tunnel. En effet, un problème majeur a marqué chacune de ces trois années, de 1990 à 1993.*



Michel Bérubé

*La première année (1990-1991) voit la coupure définitive de la subvention du gouvernement du Québec, mettant la Fédération dans une situation précaire... Nous avons par conséquent vécu en 2016-2017 une situation identique alors que la Fédération avait réussi à survivre à la menace du début des années 1990.*

Sous le règne de Jean-Claude Caron, il a fallu ensuite s'attaquer à l'élimination des dettes de la Fédération et même pour un temps suspendre le paiement du salaire aux employés en réaction aux mises en demeure de fournisseurs. L'organisation ne continue pas moins de

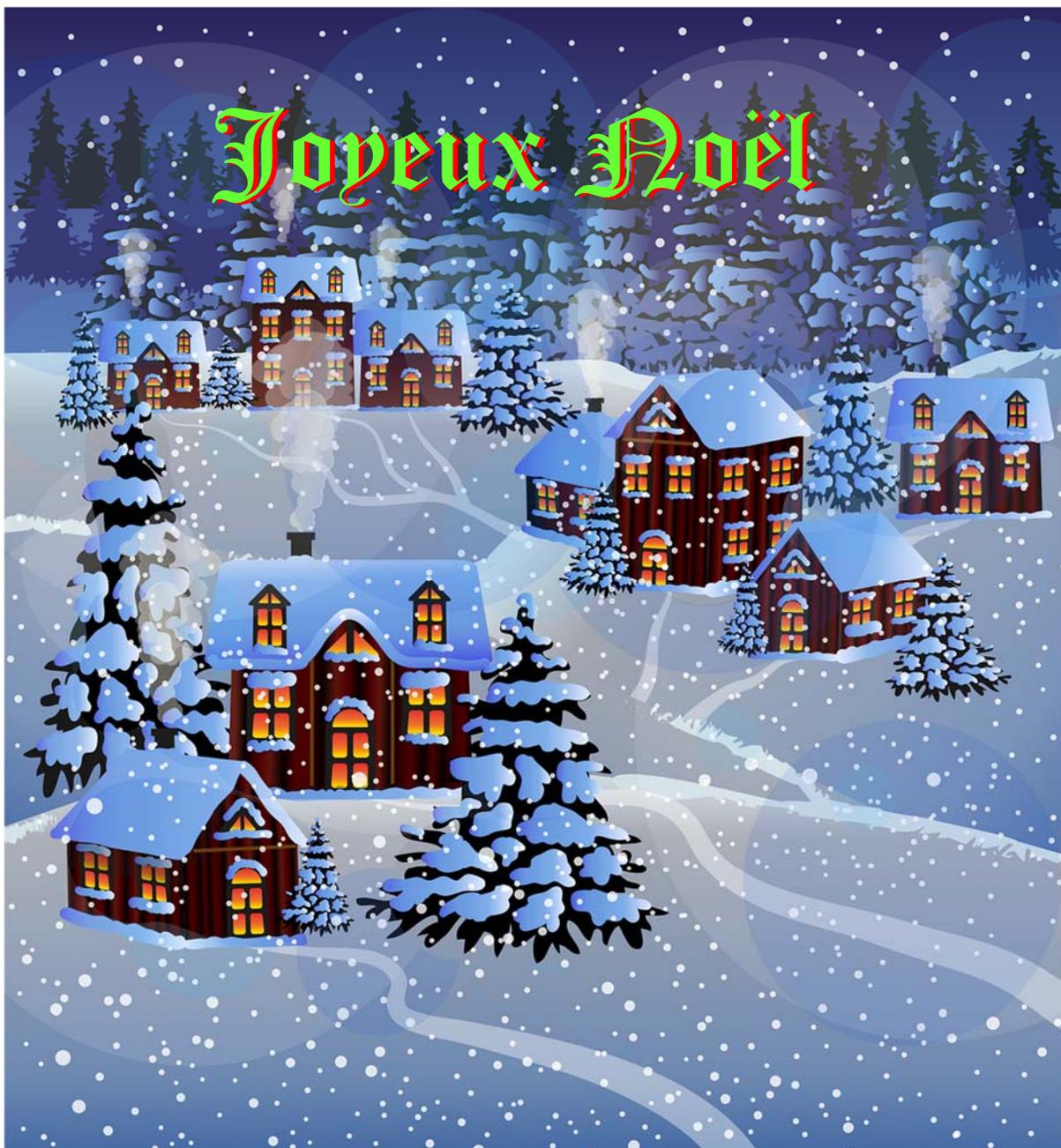


connaître un certain essor : *L'année 1995 connaît un sommet de participation aux rencontres régionales d'automne. En effet, 164 personnes représentant 81 associations de familles se rendent à Montréal, Québec et Trois-Rivières pour ces assises.*

Certains des services mis en place à cette époque comme celui du courrier ne sont plus en demande maintenant. Celui de la photocomposition des bulletins a également beaucoup évolué. Quant à l'élaboration des sites Internet, cela n'existait pas encore il y a vingt ans

et il y a eu aussi une évolution importante depuis les débuts de ce service.

Le contexte n'est plus le même. Des firmes privées ont envahi le champ de la généalogie pour le commercialiser. Cela change également et pour beaucoup l'environnement dans lequel les associations de familles doivent évoluer. Disons-nous que, comme les capitaines de nos goélettes d'autrefois, nous devons affronter présentement un vent de face, mais tout de même rester convaincus que des eaux plus calmes attendent quelque part ceux qui vont persévérer.





## Ces Françaises qui ont régné en Angleterre

Par Michel Bérubé

**D**es Françaises ont joué un rôle important dans l'histoire de l'Angleterre, les rois de ce pays étant d'ailleurs de langue maternelle française de 1042 à 1399, année qui marque la fin de la dynastie des Plantagenêt, avec l'éviction de Richard II. Avant la conquête normande de 1066, l'Angleterre était dirigée par Édouard le Confesseur, de 1042 à 1066, lui-même d'une mère normande apparentée aux ducs de Normandie. C'est en partie à cause de ce lien de parenté que Guillaume le Bâtard, devenu duc de Normandie à son tour, a réclamé la couronne et envahi l'Angleterre pour s'en emparer, devenant William 1<sup>er</sup>, de 1066 à 1087.

Fils de duc, Guillaume fut d'abord surnommé *Le Bâtard* dans ses jeunes années parce que sa mère n'était pas la duchesse, mais plutôt une lavandière de Normandie, **Arlette de Falaise**, séduite par son père. Cette dame du peuple a le mérite d'avoir engendré un fils qui s'est imposé au sein de la noblesse normande, jusqu'à devenir lui-même duc de Normandie, puis roi. En s'emparant de la couronne anglaise, cela lui a mérité le surnom de Conquérant.

Guillaume a quelque peu fait oublier son statut de bâtard en épousant **Mathilde de Flandre** (1031-1083), une descendante de Charlemagne, fille du comte de Flandre, Baudouin V et petite-fille du roi capétien Robert II le Pieux. *Nous ne connaissons pas l'étendue exacte du patrimoine qu'elle gère jusqu'à sa mort. Nous savons toutefois grâce au **Domesday Book** de 1086, alors que Mathilde est décédée à cette date... qu'elle détient des manoirs dans au moins huit comtés anglais. Il ne s'agit là très certainement que de la partie émergée de l'iceberg.*<sup>1</sup>

Son petit-fils, héritier de la couronne d'Angleterre et fils d'Henry I, est mort lors d'un naufrage, ce qui donna

l'occasion à un parent plus éloigné, Étienne De Blois, de soutirer la couronne, sous le nom de Stephen, en 1135. Il s'ensuivit une guerre dynastique, puis une vraie guerre civile, contre **Mathilde**, fille d'Henry I et petite-fille de Guillaume le Conquérant. Mathilde est une autre des femmes importantes de l'histoire d'Angleterre. Elle a gagné sa guerre contre Étienne, non pour son mari, le comte d'Anjou, né Plantagenêt, mais pour placer son fils, sur le Trône, bien qu'elle l'ait d'abord recherché pour elle-même, ce qui constituait un grand précédent. C'est beaucoup à sa mère qu'Henry II doit de reprendre ensuite la couronne de ses aïeux normands.

La duchesse **Éléonore d'Aquitaine** vient peu après parmi ces femmes importantes. Tombée amoureuse de ce jeune Henry II d'Angleterre, elle obtient l'annulation par le pape de son mariage avec le roi de France et surprend tout le monde en se mariant à Henry. C'est tout l'ouest de la France, pays de nombreux ancêtres des Québécois, qui tombe ainsi sous la couronne anglaise et cela dure jusqu'à la fin de la Guerre de Cent ans, en 1453, pour le duché de Guyenne dont Bordeaux était la capitale. Éléonore va engendrer des fils, dont deux rois, Richard 1<sup>er</sup>, dit *Cœur de lion* (1189-1199) et Jean, dit *Sans terre* (1199-1216), Seigneur de l'Irlande, que nous connaissons par la légende de Robin des Bois.

Henry III, le fils du controversé Jean Sans Terre, a pour sa part connu un très long règne (1216-1272). Il a lui aussi épousé une Française influente, **Éléonore de Provence**. La sœur de celle-ci, **Sancha de Provence**, a de son côté épousé le duc de Cornouailles, Richard Plantagenêt, frère du roi. Richard est quant à lui couronné empereur des Germains, ce qui vaut à Sancha le titre de Reine des Romains, un titre hérité de l'ère des Croisades, l'empire germanique assurant la protection des « Romains » d'Orient.

<sup>1</sup> La reine Mathilde - Double féminin de Guillaume le Conquérant (patrimoine-normand.com), page 13



Édouard 1<sup>er</sup> (1239-1307), surnommé Longshanks, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine, est pour sa part marié à **Éléonore de Castille** (1241-1290) dont la mère est française. Elle est également la nièce de Pierre de Savoie. Par la suite, son fils Édouard II (1284-1327) épouse **Isabelle de France** (1295-1358). Voyageant en France sous le prétexte d'une mission diplomatique, Isabelle entame une relation avec le baron de Wigmore, Roger Mortimer. Tous deux conviennent de déposer Édouard II. En 1326, la reine revient en Angleterre avec une petite armée de mercenaires. L'armée royale fait rapidement défection. Isabelle dépose Édouard II et devient régente au nom de son fils aîné, proclamé roi sous le nom d'Édouard III. Alors qu'il est à peine âgé de dix-huit ans, ce-dernier fait cependant juger et exécuter Roger Mortimer, le 29 novembre 1330, pour l'assassinat de son père et même s'il est le concubin de sa mère. Le 7 octobre 1337, il se déclare également l'héritier légitime du trône de France (en tant que petit-fils de Philippe IV le Bel, par sa mère), ce qui déclenche la Guerre de Cent Ans. Comme tous les rois d'Angleterre depuis Guillaume le Conquérant, il a été élevé en français et ne connaît pas l'anglais.

On ne saurait par ailleurs passer sous silence ici le rôle que joua alors **Jeanne D'Arc** dans l'histoire d'Angleterre, même si elle vécut brièvement (1412-1431). Dans la mesure où son rôle a changé le résultat de la Guerre de Cent ans, Jeanne a autant contribué à faire de l'Angleterre un pays de langue anglaise qu'à consolider le français en France, en chassant de celle-ci les *Anglois* et partisans du roi d'Angleterre (pas tous cepen-

dant comme en témoignent par la suite la présence de nombreuses lignées de Langlois, qui ont engendré, en Normandie, plusieurs Filles du Roy<sup>2</sup>).

Une fois vraiment anglaise, l'Angleterre prendra son envol sous **Élisabeth 1<sup>ère</sup>**, fille d'Henry VIII, qui connut elle aussi un long règne, succédant en 1559, jusqu'en 1603, à sa demi-sœur **Marie 1<sup>ère</sup>**, dite Marie la Catholique, qui régna de 1553 à 1558. On parle ici de la dynastie des Tudor, une famille dont les origines ne sont pas purement anglaises, mais plutôt cambro-normandes. **Marie Stuart**, fille de Marie de Guise, donc d'une famille très catholique de France, fut elle-même reine d'Écosse et prétendante au Trône d'Angleterre, mais fut exécutée ultimement sur ordre d'Élisabeth 1<sup>ère</sup>.

Les reines plus récentes du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, comme **Victoria** (reine de 1837 à 1901) et **Élisabeth II** (de 1952 à 2022), appartiennent à une tout autre dynastie, celle des Windsor (autrefois nommée Hanover), originaire d'Allemagne. Personne ne peut nier que ces deux femmes, tout en ne détenant que des pouvoirs plutôt symboliques, ont pu devenir reines parce que l'Angleterre a connu, bien avant elles, une histoire qui a été marquée, depuis ses débuts, par d'autres femmes, dont plusieurs Françaises très influentes.

**Michel Bérubé, président**

<sup>2</sup> Un article paru dans Histoire Québec en 2011 évalué à plus de 210 000 le nombre de Langlois qu'il y aurait au Québec si Champlain avait décidé de nous faire porter le nom de nos mères plutôt que celui de nos pères. Il n'y aurait pas de Tremblay, de Bérubé, de Soucy ou de Plourde, mais beaucoup de Langlois par contre!





## *L'influence de la langue française sur la langue anglaise*

**Par Marine Martin**  
**Université de Rennes, France**

« C'est la vie ! », « Voilà ! », « ménage à trois », « rendez-vous » ou encore « fiancé ». Vous entendez souvent ces termes en regardant des séries et des films et vous vous dites que mine de rien, c'est quand même assez récurrent ? C'est normal. Savez-vous qu'il existe plus de termes français en anglais, qu'il n'en existe d'anglais en français ? En effet, la langue de Molière a énormément influencé celle de Shakespeare et cela ne date pas du siècle dernier.

**UN PEU D'HISTOIRE ...** Pour comprendre l'impact de notre langue sur celle de nos amis anglo-saxons, il faut remonter à la conquête normande de l'année 1066. Au XI<sup>e</sup> siècle, la Grande-Bretagne n'a pas de langue officielle à proprement parler. En effet, on y parle moult dialectes, dérivés de langues celtiques, scandinaves ou latines, mais il n'y a pas de langue unique. C'est avec le couronnement de Guillaume le Conquérant que la langue française s'impose en tant que langue officielle outre-manche. Celle-ci devient tout d'abord la langue officielle de la cour, de l'administration, puis de la culture. Elle le restera au sein de la cour de Londres jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle étant donné que les souverains de la lignée épouseront des femmes françaises (13 reines d'Angleterre venues de France successivement).

Henri III, grand francophile, y contribue grandement. Le français va ensuite être introduit progressivement au sein de la population par le biais de différents domaines : le commerce, la justice, la religion, la diplomatie ... Il va même devenir la langue du Parlement anglais jusqu'en 1363. La Grande-Bretagne va devenir bilingue, le français restant cependant majoritairement parlé par les classes dirigeantes et l'anglais par les classes inférieures.

Le vocabulaire français va être introduit dans le vieil anglais, des termes étant toujours utilisés aujourd'hui : air, chair, dinner, government, pepper, prison, towel. Certains termes ont légèrement évolué comme hus qui devient aujourd'hui house et « maison » qui devient mansion. Après avoir atteint son apogée à la Renaissance, notre langue commence à s'éteindre à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle avec la Peste noire de 1348 qui touche notamment beaucoup de moines, principaux enseignants du français à l'époque. Au XIV<sup>e</sup> siècle, elle perd son statut de langue officielle dans les écoles pour laisser place à l'enseignement de l'anglais.

**Source :** Journal des LEDUC d'Amérique, automne 2022, vol.34 no 3, page 16



Paul-Henri  
Hudon

## LES BÉRUBÉ, NOS ANCÊTRES ET L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(suite du vol. 15, no. 4 printemps 2003, p. 16)

### L'INSTITUTRICE ÉLISABETH SOUCY:

Marie-Élisabeth Soucy n'aurait enseigné qu'une année, soit en 1831; à l'été de la même année, elle épousera Antoine Bérubé, cultivateur, qui en est à son troisième mariage.

Le frère d'Aristobule, **Antoine Bérubé (1783-1836)** avait épousé (1) Marie-Madeleine Lévesque à Kamouraska le 31-7-1809; il a épousé (2) Pétronille Miville-Deschênes à La Pocatière le 29-7-1823; et (3) **Marie-Élisabeth Soucy** à Kamouraska le 4-7-1831. Il est le fils d'Antoine et de Madeleine Bouchard. Antoine Bérubé est décédé "ab intestat" le 8 janvier 1836 laissant trois filles orphelines Bérubé: *Louise-Élisabeth, 3 ans; Thècle, 2 ans et Arthémise, 10 mois. Leur tuteur fut Aristobule.* (Jean-Baptiste Martin: 6-4-1836: *Inventaire des biens de la communauté entre Élisabeth Soucy et feu Antoine Bérubé*).

Au recensement de 1851, **Victoire Bérubé**, 24 ans, est institutrice à Saint-Pascal. Elle garde chez elle, Israël Bérubé, 10 ans et Apolline Bérubé, 8 ans.

Émilie Ansbrow et Charles Drapeau étaient aussi instituteurs à Saint-Pascal en 1851.

### INSTITUTEURS, COMMIS, AUBERGISTES et HUISSIERS:

Les gens qui avaient quelque instruction au début du XIX<sup>ème</sup> siècle se dirigeaient généralement vers le commerce. Ils s'embauchaient comme **commis** chez un marchand du lieu. Ayant acquis suffisamment de connaissances dans la tenue de livres, ils ouvraient ensuite leur propre commerce.

La fonction d'**instituteur** était mal payée. Les écoles étaient encombrées, surchargées. L'assiduité très irrégulière des élèves condamnait le professeur à un perpétuel recommencement. Rares étaient les instituteurs qui persévéraient. Héroïsme dans un métier vu comme improductif.

Pour arrondir ses fins de mois, l'instituteur pouvait tenir une **auberge**, avec droit de vendre de l'alcool. Ce fut le cas de Jean-Baptiste Garon à Saint-Denis. Les plus costauds exerçaient la fonction de **huissier**; métier où l'on se faisait peu d'amis dans ces villages. Il pouvait aussi ouvrir un commerce de détail. Aristobule Bérubé et son frère, **Lambert Bérubé (1800-1873)**, cultivateur, s'étaient associés en 1832 pour tenir magasin. Mais l'entreprise n'a pas fait long feu; ils se sont désistés en 1834 (notaires Gapard Boisseau, 19-10-1832, et Jean-Baptiste Martin: 22-6-1834)

Le 44<sup>e</sup> récit signé : P.-H. Hudon #1037

\*Ce texte a également été publié dans la revue ***L'Estuaire généalogique*** (SGAR), 22<sup>e</sup> année, No. 86, été 2003.

### JEAN BÉRUBÉ, MARGUILLIER, BLÂMÉ PAR SON ÉVÊQUE.

Dans une des lettres déposées aux archives diocésaines de La Pocatière (dossier Rivière-Ouelle, no 1, 14 septembre au 21 novembre 1773), l'évêque de (suite à la page 23)

*Nous vivons trop dans les livres et pas assez dans la nature. Anatole France*



## P.H. Hudon... suite

Québec blâme les marguilliers de Rivière-Ouelle, "pour le silence sur les crimes d'un homme qu'ils étaient obligés de dénoncer; c'est une damnable mollesse ou une détestable charité, ou une ignominie impardonnable, et qui mériterait châtement...", écrit-il (4 octobre 1773).

Le premier marguillier cette année-là est **JEAN BÉRUBÉ (1739-1807)**. Ses deux confrères sont Jean Plourde et Jean-Charles Pelletier. Jean Bérubé avait épousé Marie-Anne Pelletier le 11 février 1765 à La Pocatière (*Les Bérubé*, tome 1, p. 92, no 22).

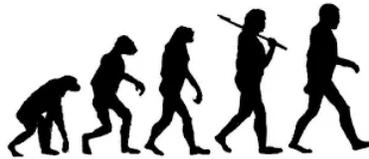
Le récit des faits qui va suivre est plutôt sordide. Notre intention n'est pas d'exploiter le sensationnalisme. Loin de nous de faire du voyeurisme historique! Nous voulons illustrer comment s'entremêlaient la justice civile et l'excommunication religieuse dans nos sociétés anciennes. Le lecteur notera aussi le procédé "naturel" utilisé à l'époque pour "limiter la famille". Enfin, les documents cités font voir le manque d'autorité dans les paroisses à la suite de la Conquête anglaise de 1759, ainsi que les carences au niveau judiciaire.

P.-H. Hudon #1037

Tiré de : Le Monde Berrubey, hiver et printemps 2004

## Avez-vous déjà entendu parler de progonoplexia?

*Tiré du blog myheritage, ce texte vous permettra d'ajouter un mot à votre vocabulaire et est un exercice de mathématique sur le nombre de générations qui se veut exponentiel.*



Selon Wikipedia, la progonoplexie, du mot grec Προγονοπληξια, est grossièrement traduit par «ancestoritis», ou une obsession profonde pour ses ancêtres.

Connaître ses racines représente une part importante de l'identité grecque ; être en mesure de se vanter de leurs ancêtres et de leurs gloires passées. Le mot a été inventé pour décrire la préoccupation du peuple grec moderne à découvrir son passé antique.

Cette obsession s'est maintenue dans le temps.

Aujourd'hui, la généalogie « bug » a pris le dessus. Elle représente le deuxième passe-temps le plus commun aux États-Unis. Nous nous sommes donc interrogés.

Nous aimons apprendre sur notre passé et sur la manière dont nos ancêtres ont vécu leur vie. D'où sont-ils originaires ? Que faisaient-ils de leurs journées ? Nous cherchons un lien entre eux et nous, des similitudes, des traits et caractéristiques que nous aurions reçus d'eux, transmis de génération en génération. Ils nous

aident à en apprendre plus sur nos propres vies, et à savoir comment le monde a évolué au fil du temps.

Ce qui rend la généalogie encore plus fascinante et addictive est qu'elle est une quête sans fin. Peu importe ce que vous trouvez, vous pouvez toujours aller de plus en plus loin et découvrir encore d'autres ancêtres.

Chaque personne a deux parents et quatre grands-parents, mais quand vous vous retournez, vous réalisez que le nombre d'ancêtres double à chaque génération. Cela signifie que chaque personne dispose de 64 arrière-arrière-arrière-grands-parents, et 1024 grands-grands-grands-grands-grands-grands-parents.

Cette théorie n'est bien évidemment pas toujours exacte, car de nombreux ancêtres se sont mariés entre eux, au sein d'une même famille, mais quoi qu'il en soit, vous avez toujours plus de parents !

Alors ? Avez-vous la Progonoplexie?

**Source :**

<http://blog.myheritage.fr/2015/09/avez-vous-la-progonoplexie/#more-12997>

17 septembre 2015



**Paul-Henri**  
**Hudon**

## LES BÉRUBÉ, NOS ANCÊTRES ET L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(suite du vol. 16, no. 1 hiver 2004, p. 16)

### LES FAITS:

Je laisserai parler les documents qui sont très explicites :

*"Rivière-Ouelle, le 14 septembre 1773,*

*Monseigneur,*

*Je me vois contraint d'exposer à Votre Grandeur la vie et conduite d'un scélérat nommé Barthélémi Lanceleur.*

*Il avait fait voeu, il y a trois ans de ne point boire d'eau de vie; mais depuis le printemps dernier, il est presque toujours ivre.*

*Il a chassé de sa maison publiquement et avec violence, en présence de témoins, sa femme qui est très honnête femme, pour garder chez lui une fille, proche parente de sa première femme; et cela, au grand scandale de toute la paroisse. Cette fille est la fille de ... qui demeurait chez M. Chaumont à la Baie-Saint-Paul.*

*Le 16 août dernier, il a emmené dans les bois la fille de sa femme, âgée de 17 ans, qui était chez lui pour sa garde et protection, et, suivant la déclaration que cette enfant m'en a fait, en présence de sa tante, de Jean-Baptiste Gagnon et Michel Bisson, ses grands oncles, il l'a forcée, violentée, assouvie en sa personne, et commis les plus grands crimes, malgré la résistance, les prières et la supplication de l'enfant.*

*Pour gagner cette enfant, il lui a promis, pour la préserver de devenir enceinte, de lui donner une herbe médicinale qu'il avait dans son jardin; laquelle herbe j'ai été moi-même visiter, et l'ai reconnue, la connaissant comme ayant cette mauvaise qualité. Je l'ai entièrement arrachée et brûlée. Quelques femmes et leur mari se sont plaints à moi que, ne connaissant point cette herbe, elles en avaient été très incommodées.*

*Cette enfant, qui était informe et d'une faible complexion depuis son bas âge, d'un esprit simple et ingénu, aussitôt après avoir souffert l'outrage, a eu beaucoup de peine à se rendre chez un de ses oncles, où aussitôt elle a tombé malade très dangereusement; elle a ainsi languie pendant vingt-huit jours, et elle est morte le vingt-huitième jour, le 12 de ce présent mois.*

*Voilà, Monseigneur, ce qui s'est passé depuis environ un mois, et tout cela est de notoriété publique. Je n'ai rien épargné de ce que ma charité et mon zèle ont pu me suggérer et pour moi-même et pour autrui, pour faire entrer ce malheureux en lui-même. Tout a été inutile jusqu'à ce jour. Il méprise toute autorité, et principalement celle de l'Église, puisqu'il m'a dit à moi-même qu'elle n'était pas capable de l'empêcher de suivre ses passions et de faire sa volonté. Il est si dur et obsédé du diable qu'il se met dans des fureurs horribles, lorsque quelques personnes pieuses et charitables veulent lui faire des remontrances. Il m'a longtemps badiné et s'est moqué de moi par de fausses promesses... Je pense qu'il n'y a que Votre Grandeur pour arrêter un tel scandale... Ni les **marguilliers**, ni le bailli, ni à la suite des menaces, suppliques, exhortations n'ont réussi..."*

L'Évêque répond le 4 octobre 1773. On le menacera d'excommunication:

*"Pendant un an, il récitera tous les jours à genoux le chapelet de la Sainte-Vierge; pendant ce temps, il ne boira aucune liqueur enivrante; il jeûnera tous les vendredis et samedis*

*Aimer la musique c'est se garantir un quart de son honneur. Jules Renard*



**P.H. Hudon... suite**

*de l'année au pain et à l'eau; il jeûnera les Quatre-Temps et le Carême. Il assistera à la messe toutes les fêtes et dimanches au bas de l'église, sous la cloche; et il y sera entré toujours à l'aspersion de l'eau bénite.*

*L'exécutant, fidèle à faire son devoir, je le réconcilierai au Seigneur. Je veux encore que le dit Lanceleur aille à confesse tous les mois, quoique vous ne puissiez pas l'absoudre que lorsque nous vous en aurons donné la permission".*

*L'Évêque blâme les marguilliers (à qui il pardonne cependant) pour "le silence sur les crimes d'un homme qu'ils étaient obligés de dénoncer; c'est une damnable mollesse ou une détestable charité ou une ignominie impardonnable et qui mériterait châtement".*

Entre temps, le curé Parent de Rivière-Ouelle a payé la fille pour qu'elle quitte la paroisse. Il a aussi donné trois piastres pour le voyage de Lanceleur à Québec, afin qu'il rencontre l'Évêque. Monseigneur écrit une lettre pastorale qui doit être lue publiquement dans l'église de Rivière-Ouelle, le 29 octobre 1773.

Lanceleur est officiellement excommunié le 7 novembre 1773.

Le 21 novembre 1773, Lanceleur fait "réparation publique dans l'église de Rivière-Ouelle: Je, soussigné, Barthélémi Lanceleur, en présence de M. Parent, notre curé, des **marguilliers** et baillif soussignés de cette paroisse, touché des erreurs de ma vie et conduite, confus des scandales que j'ai donnés dans la paroisse, je confesse que c'est avec grande justice que je me suis attiré les châtements les plus rigoureux de l'Église. c'est pourquoi, j'en demande miséricorde à Dieu, pardon à son Église et à son peuple que j'ai scandalisés; je promets et jure du fond de mon coeur de le réparer autant qu'il dépendrait de moi; et de mener désormais jusqu'à ma mort, avec la grâce de Dieu que je lui demande à cet effet, une vie plus chrétienne et plus édifiante; en conséquence, je reprends dès ce jour chez moi ma légitime épouse, et promets de vivre avec elle en paix et union, comme un bon chrétien doit faire. De plus, je me soumetts avec coeur et affection à tout ce qu'il plairait à Monseigneur l'évêque de m'ordonner et prescrire, lui promettant d'accomplir exactement la pénitence et satisfaction qu'il lui plairait m'adresser pour l'expiation de mes crimes. en foi de quoi, j'ai signé, pour servir contre moi au cas d'infidélité. Signatures ou marques de: Barthélémi Lanceleur, Parent, curé; B. Gagnon, baillif, Pierre Boucher, baillif, Michel Bisson, Louis Alexandre; **Jean BÉRUBÉ**, premier marguillier; Jean Plourde et Jean-Charles Pelletier, deuxième et troisième marguilliers".

Le curé de Rivière-Ouelle fait rapport le 31 décembre 1773:

*"La conversion n'a pas duré huit jours. Il a battu sa femme. Il veut se faire protestant; ce qu'il m'a déclaré plusieurs fois en présence de témoins. Impossible de rejoindre ce mariage... Les insultes qu'il a faites jusque dans l'église... Il travaille à m'attaquer civilement pour le viol. Tout ça n'est que le fruit des suggestions et conseils d'un misérable Saint-Aubin. Cet homme méprisables qui prostitue sa femme, qui est déjà une prostituée publique... Lanceleur a pris ce ménage chez lui.*

*J'ai déjà parlé à M. Perrault, seigneur, de ce Saint-Aubin. Je lui ai fait voir le scandale et le dégoût que causait dans ma paroisse un tel homme. Le seul moyen de l'exclure sans éclat est de le priver du notariat de la seigneurie. C'est le moyen dont l'abbé Trutaut s'est servi pour le chasser; mais je n'ai rien gagné par lui. Les affaires de religion et du bon ordre ne font pas grande impression sur les commerçants."*

**P.-H. Hudon #1037**

*Une journée nuageuse ne peut rien contre un tempérament radieux. William Arthur Word*



## Deux meurtres résolus à la grâce à la généalogie génétique

**L**a généalogie génétique, qui consiste à combiner l'ADN d'un suspect et l'arbre généalogique d'un parent éloigné, a permis d'identifier le suspect des meurtres de Susan Tice et d'Erin Gilmour, agressées et assassinées à Toronto en 1983. Joseph George Sutherland a été arrêté la semaine dernière par la Police provinciale de l'Ontario (PPO) à Moosonee, dans le nord de la province.

Il aura fallu 39 ans pour identifier le suspect, Joseph George Sutherland, dont des traces d'ADN avaient été découvertes sur les victimes. Sutherland, qui a maintenant 61 ans, n'avait même pas été soupçonné à l'époque.

La science n'était pas encore assez avancée en 1983 pour le permettre. Il a fallu attendre le début des années 1990 pour que la technologie de l'ADN fasse ses preuves.

Depuis lors, la récente technologie de la généalogie génétique a permis des avancées indiscutables dans les enquêtes criminelles non résolues en Ontario.

Le chef de police James Ramer a expliqué que l'arrestation de Sutherland ne ramènera pas les deux victimes à la vie, bien que son « service soit soulagé de ce dénouement ».

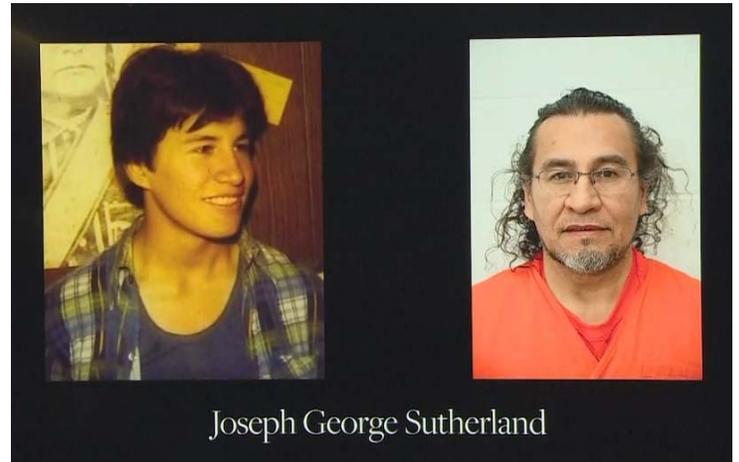
Le 17 août 1983, un parent de Susan Rice lui rendait visite à son domicile de la rue Grace, à Toronto, lorsqu'il a découvert le corps de la femme de 45 ans dans la chambre à l'étage.

Mme Rice avait été agressée sexuellement et poignardée à mort. Elle était mère de quatre adolescents.

Quatre mois plus tard, le 20 décembre 1983, un ami s'est rendu à l'appartement d'Erin Gilmour, sur l'avenue Hazelton, dans le quartier huppé de Yorkville, pour y faire la même découverte macabre.

La jeune femme de 22 ans avait également été agressée et poignardée à de multiples reprises. Elle était la fille du célèbre magnat des mines David Gilmour.

Sean McCowan, le frère d'Erin Gilmour, était présent à la conférence de presse de la police à Toronto. Il s'est dit très heureux de l'arrestation du suspect.



Joseph George Sutherland

**Le suspect quand il était un jeune homme (à gauche). Maintenant âgé de 61 ans, il porte sa tenue orange de prisonnier après son arrestation (à droite).**

Photo : Radio-Canada

« C'est un jour que notre famille et moi attendions depuis presque toute une vie », a-t-il précisé. « Nous avons maintenant le nom et le visage de quelqu'un qui n'était encore pour nous qu'un fantôme », a-t-il ajouté.

« D'une certaine façon, c'est un soulagement qu'un suspect ait été arrêté, mais cette bonne nouvelle nous rappelle le souvenir d'Erin et de son meurtre brutal et insensé », reconnaît-il.

La police de Toronto avait offert une récompense de 200 000 \$ pour tenter d'identifier et d'appréhender un suspect dans cette affaire lorsqu'elle s'est rendu compte que les meurtres avaient été commis par le même individu.

Elle avait renouvelé son offre de récompense en 2016, mais en vain.

Le sergent-détective chargé de l'enquête, Steve Smith, a affirmé que Sutherland n'aurait jamais été retrouvé sans le recours à la généalogie génétique.

Il ajoute que Sutherland a sa propre famille ainsi qu'une famille élargie dans le Nord de l'Ontario.

Le sergent-détective Smith a néanmoins précisé qu'un interdit de publication l'empêchait d'en dire davantage sur le suspect, si ce n'est qu'il vivait à Toronto à



l'époque et qu'il a par la suite déménagé dans plusieurs localités de la province.

Il a affirmé que son équipe a travaillé à rebours en construisant un arbre généalogique à partir des données d'ADN des proches du suspect qui avaient sollicité des services comme Ancestry.ca sur Internet.

En rétrécissant le champ de ses recherches généalogiques jusqu'à Sutherland, le sergent-détective Smith lui a remis un mandat pour que son ADN soit testé à des fins de comparaison avec les échantillons récupérés sur les lieux du crime.

Le sergent-détective Smith a souligné que les corps policiers vont maintenant voir s'il existe des rapprochements entre cet homme et des meurtres non résolus qui ont été perpétrés dans les endroits qu'il a fréquentés depuis 1983.

Joseph George Sutherland devra comparaître au palais de justice du centre-ville de Toronto le 9 décembre pour répondre à des accusations de meurtre prémédité.

D'ici là, il restera en détention dans une des prisons de la métropole.

*Tiré de :*

**Jean-Philippe Nadeau**

Radio-Canada (ICI Toronto) 28 novembre 2022

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1936608/policiere-adn-enquetes-non-resolues-justice-tice-gilmour>

## Pour rire...ou grincer des dents

Une femme monte avec son bébé dans les bras dans un autobus. Le chauffeur lui dit : c'est l'enfant le plus laid que j'ai vu de ma vie. La femme va s'asseoir en larme et en rage et dit à la dame à côté d'elle. Ce salaud vient de m'insulter. La dame de lui dire : allez-lui dire votre façon de penser, je vais tenir votre singe pendant ce temps-là...

\* \* \* \* \*

Une adolescente invite son nouveau chum à venir souper à la maison. Après le souper et une fois que le petit ami soit retourné chez lui, la mère de celle-ci dit à sa fille : ton chum m'a pas l'air très gentil de nature avec ces tatoos, piercing dans la langue et sa coupe de cheveux punk. Bin non maman, il est super gentil et serviable, il vient de faire 120 heures de bénévolat communautaire encore cette année.

\* \* \* \* \*

Si tu penses que nager avec les dauphins lorsque tu vas en voyage dans le Sud ça coûte cher, imagine maintenant nager avec des requins, moi ça m'a coûté un bras pis une jambe...





## Record de mariages et d'enfantement

Par Raymond Ouimet

<http://raymond-ouimet.e-monsite.com/blog/genealogie/>

Le 2 février 2014

Reproduit dans le bulletin

*Héraut des Couture d'Amérique*, vol. 8, no 1

**A**u Québec, nous faisons peu d'enfants. Ça n'a pas toujours été le cas. Il y a moins de 50 ans, une famille standard comptait 4 enfants, et il y a 75 ans, elle en comptait 7. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le gouvernement donnait une terre à la famille qui comptait 12 enfants vivants. Aujourd'hui, les familles comptent en moyenne moins de 2 enfants (1,4), et pourtant, jamais elles n'ont été aussi riches. Ce n'est donc pas une question d'argent.



Une partie de la famille de David Turgon et de Délia Rancourt

Quelle est la femme qui a donné naissance au plus grand nombre d'enfants ? J'avoue que je ne le sais pas. Mais, dans ma famille, j'ai un cas assez intéressant. Il s'agit de Marie Délia Rancourt, la seconde épouse de mon arrière-grand-père, David Turgon, qui a eu 24 enfants dont 23 viables ! Elle avait 15 ans à la naissance de son premier enfant et 42 à celle de son dernier. Elle est morte en 1966 à l'âge de 81 ans à Astorville, dans le Moyen-nord ontarien.

Vingt-quatre enfants, c'est loin d'un record. Parce que, voyez-vous, une certaine madame Bernard Scheinberg (Autriche) aurait eu... 69 enfants ! Elle est morte à l'âge de 58 ans. Son mari s'est alors remarié et a eu 18 enfants de sa seconde épouse. Apparemment, une Russe aurait encore fait mieux. En effet, madame Fiodor Vassiliev aurait eu 69 enfants en 27 grossesses : 4 fois des quadruplés, 7 fois des triplés et 16 fois des jumeaux.

Évidemment, les hommes peuvent engendrer plus fréquemment que les femmes. Mais qui en a légitimement fait le plus au Québec ? Il semble que ce soit Pierre Lepage (1872-1948) de Montréal qui en aurait conçu officiellement pas moins de 42, dont 39 viables, avec 3 épouses différentes. En Outaouais, on dit que la palme revient à Jean-Baptiste Groulx, de la paroisse du Très-Saint-Rédempteur de Hull, qui aurait conçu

35 enfants au cours d'une vie ponctuée par 3 mariages. Il est mort en décembre 1910, à Hull, à l'âge de 68 ans.

N'ayez crainte, Jean-Baptiste Groulx n'est pas mort épuisé à la tâche. La preuve en est que d'autres en ont fait plus que lui. Parmi ceux-ci, le célèbre écrivain Alexandre Dumas, père, a prétendu avoir procréé pas moins de... 250 enfants ! Des historiens soutiennent cependant que le romancier avait tendance à exagérer ses exploits et qu'il n'en aurait fait qu'une petite... centaine à ses 34 maîtresses ! Ce qui peut nous sembler un record a été battu, et de loin, par le sultan Abou al-Hasan (XIV<sup>e</sup> siècle) qui, lui, aurait conçu 1 862 enfants. Difficile de faire plus, non ? Heureusement, le romancier Georges Simenon a créé plus qu'il n'a procréé, lui qui s'est vanté d'avoir couché avec... 10 000 femmes au cours de sa vie !

C'est bien beau de faire des enfants, encore faut-il être deux. Qui a eu le plus grand nombre de conjoints « légaux », et dûment consignés au Canada-Français et sans avoir divorcé ? Il s'agirait de Pierre Vandal (1859-1948), né à Saint-Simon, comté de Bagot, du mariage de Narcisse Vandal avec Marie Arpin. Ce Québécois a conolé 8 fois en justes noces ! Ce qui est encore



Repas en famille chez Adrien Laberge à Châteauguay, 1950. (Photo : BANQ)

**Des familles nombreuses et élargies, tissées serrées. C'est un cliché qui est souvent repris quand on parle de la revanche des berceaux. Les photographies conservées à BanQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec) témoignent de cet aspect indéniable.**

plus étonnant, dans ce cas là, c'est que Vandal a vécu 19 ans avec sa première épouse, Emma Boudreau, et qu'il est resté veuf... 21 ans après la mort de la deuxième ! Il est mort à l'âge de 89 ans, enterré par sa dernière épouse, Mina Pilote.

Chez les femmes, il semble bien que ce soit Anne Jusselot qui a eu le plus grand nombre d'époux : 5. Née vers 1759 du mariage de Pierre Jusselot avec Ozanne Drapeau, elle a pris époux une première fois en 1677 et une dernière fois en 1725. Elle est morte à l'âge de 83 ans, ce qui est plutôt bien pour l'époque ! Évidemment, nous sommes loin du roi Salomon qui aurait eu, dit-on, mille épouses ou concubines !

N'est-ce pas le Tout-Puissant qui dit un jour : « Il n'est pas bon que l'homme vive seul » ? Mariage et remariage entraînent parfois des situations complexes. Prenons, pour exemple, la famille de Toussaint Minville, dont les 3 épouses

lui ont donné pas moins de 19 enfants. Ce personnage, qui a d'abord vécu dans les Deux-Montagnes, s'est installé dans les années 1860 dans l'Est ontarien, plus précisément à Saint-Eugène-de-Prescott. Il s'était marié une première fois en 1849, une deuxième fois en 1864 et une troisième fois en 1877. Alors qu'il a 50 ans, sa 3<sup>e</sup> épouse, Octavie Beaulne, en a elle 28. Mais le plus intéressant est qu'Octavie est la sœur des épouses de deux des fils de Toussaint ! Une de ses sœurs étant devenue veuve, elle épousera un troisième fils de Toussaint : Le père et trois fils mariés aux trois sœurs Beaulne.

#### Sources :

BMS 2000

Documentation personnelle.

*Le Temps* (Ottawa), 16 décembre 1910.

Mémoires de la Société généalogique canadienne-française, vol 27, n° 3, p. 173.

TANGUAY, Cyrien, *À travers les registres*, p. 122.



## « Donnée en élève »

**A**lain Saintonge dit *Le flâneur* nous raconte que sa grand-mère Azilda a été donnée en élève. On suppose que le couple choisi devait élever l'enfant que la mère ou le père légitime ne pouvait plus garder pour diverses raisons.

Il semble que la valeur d'un enfant était moins importante que de nos jours.

C'est difficile à concevoir aujourd'hui, mais au 19<sup>e</sup> siècle, on pouvait donner son propre enfant à un couple de parents ou d'amis qui n'en avait pas. C'était même considéré comme un geste de générosité. L'enfant ainsi donné demeurait dans sa nouvelle famille jusqu'à l'âge adulte, sans papiers d'adoption ni aucune autre formalité.

### La famille d'Adèle Gélinas

Norbert-Alfred Leclerc est décédé le 21 avril 1874, trois semaines avant la naissance de Marie-Louise. Adèle Gélinas se retrouvait donc seule avec bientôt quatre enfants. Elle a gardé avec elle ses deux plus vieux, Victoria et Mathias, et donné en élève ses deux plus jeunes, Azilda et Marie-Louise.

Je ne sais pas où est allé le bébé Marie-Louise, mais mon arrière-grand-mère Azilda a été prise en charge par Joseph Pothier et Caroline Biron, des amis d'Adèle Gélinas qui n'avaient pas d'enfant. Azilda a passé toute son enfance chez ce couple, tout en sachant qui était sa véritable mère. Sainte-Flore était un petit village.



Je crois que le placement d'Azilda chez Joseph Pothier et Caroline Biron a dû se faire peu après la prise de cette photographie vers 1875.

Au recensement de 1881 à Sainte-Flore. Adèle Gélinas vivait chez son père Léon, avec ses enfants Victoria et Mathias, tandis qu'Azilda, âgée de 8 ans habitait chez Joseph Pothier et Caroline Biron qui n'avaient pas d'autres enfants. J'ignore où se trouvait alors Marie-Louise la petite soeur d'Azilda.

### Adèle Gélinas s'est remariée en 1881

Adèle Gélinas, veuve de Norbert-Alfred Leclerc s'est remariée avec Narcisse Benoît le 9 août 1881 à Sainte-Flore. Joseph Pothier lui a servi de

témoin et on trouve la signature de Caroline Biron au bas de l'acte de mariage. Les parents suppléants d'Azilda étaient donc des amis proches de sa mère Adèle Gélinas.

Elle a eu six autres enfants de ce second mariage.

Azilda Leclerc a épousé Adélarde Lavergne le 10 novembre 1891 à Sainte-Flore. Étant mineure, il lui a fallu demander la permission de sa vraie mère, Adèle Gélinas, pour se marier.

**Tiré de l'article intitulé : « Donnée en élève »**  
<http://www.lecarnetduflaneur.com/2016/06/azilda-donnee-en-eleve.html>

**Reproduit dans le bulletin Héraut des Couture d'Amérique, vol. 8, no 1**



## Un grand ménage

Suite du numéro de novembre 2022. Le grand ménage, numéro 47 de *Nos Racines* paru en 1979.

**V**ue de Londres, la question religieuse pourrait être solutionnée aisément : il suffit d'appliquer à la lettre les instructions royales! « Quant au clergé catholique romain qui se trouve entièrement indépendant du gouverneur, je dois vous faire remarquer que, je ne connais pas les causes qui ont fait mettre de côté cette partie des instructions du roi, prescrivant que nulle personne ne pourra recevoir les ordres sacrés ni avoir charge d'âmes, sans avoir au préalable obtenu une autorisation du gouverneur. Je considère qu'il est non seulement très important mais absolument nécessaire de rétablir ce pouvoir que le gouvernement devra exercer et d'exiger l'autorisation requise pour entrer dans les ordres sacrés, et je dois vous demander de vous efforcer de faire observer cette partie des instructions par tous les moyens que permet la prudence. C'est donc vous dire que je serai heureux de voir adopter votre proposition d'augmenter l'allocation de l'évêque catholique, si une augmentation de ce genre, quelque considérable qu'elle soit, doit avoir l'effet de restituer au représentant du roi au Canada ce pouvoir et ce contrôle essentiellement nécessaires à l'exercice de son autorité et expressément énoncés par le 44<sup>e</sup> article de vos instructions, ci-dessus mentionné. »

Le nouvelle orientation politique est claire, mais le temps et les circonstances mettront un frein à sa mise en pratique. Les points essentiels de la lutte qui s'engage se résumant ainsi : diminution de l'influence du clergé et de la Chambre d'Assemblée, renforcement de l'autorité des capitaines de milice et accent plus fort sur l'instruction dans un esprit anglais et protestant pour former une classe dirigeante plus instruite et plus sympathique à la cause britannique.

### Le troisième Parlement

Le 4 juin 1800, le lieutenant-gouverneur Milnes, dans une proclamation royale, annonce la dissolution du Parlement et la tenue d'élections générales. Les *writs* sont retournables le 20 juillet. Dès le lendemain de la publication de la proclamation, des candidats commencent à publier des annonces dans les gazettes de Québec et de Montréal. Louis Dunière, qui représentait la circons-

cription de Hertford, fait part au public de son intention de ne plus briguer les suffrages et il ajoute quelque recommandations révélatrice : « *Comme la charge de législateur requiert une grande capacité et du loisir et que je ne possède ni l'un ni l'autre, je ne présumerai plus de vous servir dans une tâche si difficile à remplir. Si j'osais vous offrir un conseil, ce serait de choisir des représentants instruits, assidus et respectables, sans examiner leur origine ou leur nation. Les hommes, en bien des sens, sous un même gouvernement, sont égaux, mais leurs talents unis à de bonnes mœurs les font distinguer.* »

La campagne électorale se déroule sans anicroche sauf dans la circonscription d'Effingham. Le curé de Terrebonne, Louis Beaumont, décide de participer activement à la cabale en faveur du candidat sortant Charles B. Bouc. Ce dernier, accusé devant les tribunaux « du crime de conspiration pour obtenir injustement et frauduleusement d'Étienne Drouin diverses sommes considérables d'argent », avait été expulsé de la Chambre d'Assemblée le 2 avril précédent, ce qui ne l'empêche pas de se présenter à nouveau devant les électeurs et de s'opposer à l'avocat général Louis-Charles Foucher. Bouc remporte la victoire et le curé célèbre alors une grand'messe d'action de grâces « pour la réélection de son martyr ». Milnes proteste alors auprès de l'évêque Denault qui « se voit dans l'obligation de le changer de paroisse ». Beaumont devient bientôt curé de Verchères.

En 1800, la composition ethnique de la Chambre est la même qu'en 1792, soit 35 députés francophones et 15 anglophones. Une étude de John Hare révèle que l'ensemble de la députation est plus âgés que précédemment : 46,2 ans contre 42,4 en 1796 et 42,1 en 1792. L'âge moyen des députés anglophones diminue alors que celui des francophones augmente, passant, pour ces derniers, de 42,4 en 1792 à 49,9 ans en 1800.

*À suivre dans le numéro de janvier 2023*